Envoyé en préfecture le 16/06/2026
Reçu en préfecture le 16/06/2026
Publié le
ID : 022-933478075-20260605-20260605091-DE

CONSEIL MUNICIPAL
05 JUIN 2026

COMMUNE DE PLUMIEUX

DEPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR

ARRONDISSEMENT DE SAINT BRIEUC

Membres en exercice : 23
Membres présents : 19
Votants : 22

L'an deux mille vingt-six, le vendredi cinq juin à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de PLUMIEUX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Sébastien QUINIO, Maire de la commune de Plumieux.

Date de la convocation : 29 mai 2026

PRESENTS : **QUINIO** Sébastien, **MIGNOT** Samuel, **MARTEIL** Fanny, **CADIO** Quentin, **LAUNAY** Marina, **ROBERT** Annie, **BELLAMY** Dominique, **JOLIVET** Soizic, **JOUET** Christelle, **BIENNE** Angélique, **CLÉMENT** Martin, **GANNE** Audrey, **JOUVIN** Gisèle, **LAGUEUX** Julien, **LE NET** Bruno, **ROUAULT** Pierre, **ROUILLARD** Kevin, **LE PERSON** Christine, **SCHUTTERT** Anke.

EXCUSE(ES) : **QUINIO** Tristan donne pouvoir à **MIGNOT** Samuel**, BOSCHET** Emanuelle, **MICHARD** Yannick donne pouvoir à **LAGUEUX** Julien, **STEPHAN** Hervé donne pouvoir à **BELLAMY** Dominique.

Monsieur le Maire procède à l'appel nominal en début de séance. Les membres présents formant la majorité des membres en exercice, le Maire déclare la séance ouverte et invite le Conseil à élire un secrétaire.

Madame **GANNE** Audrey est nommée secrétaire de séance. La séance est publique.

****

9 – CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) – REVISION DU NOMBRE ET DESIGNATION DES MEMBRES

Le Conseil Municipal,

Vu le code de l'action sociale et des familles et notamment les articles R 123-7 et suivants,
Vu la délibération du conseil municipal en date du 21 mars 2026 fixant à 14 le nombre des membres du conseil d'administration (CA) du CCAS

Considérant que, dans le but d'améliorer le fonctionnement du CCAS, les membres du conseil d'administration ont sollicité du Maire une augmentation du nombre de membres du conseil d'administration, porté à quinze.
Considérant que le nombre des membres du CA est fixé par délibération du conseil municipal dans la limite maximale suivante :

- 8 membres élus (minimum de 4 membres - article L.123-6 du CASF)
- 8 membres nommés (minimum de 4 membres - article L.123-6 du CASF)
- soit 16 membres, en plus du président.

Vu la liste de candidats présentées par des conseillers municipaux :
Liste A : ROBERT Annie, MARTEIL Fanny, BOSCHET Emanuelle, LE PERSON Christine, STEPHAN Hervé, JOUVIN Gisèle, JOLIVET Soizic, BELLAMY Dominique.

Considérant que le conseil municipal doit procéder à l'élection des représentants au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel.
Considérant que le vote est secret cependant compte tenu de la candidature d'une liste unique le conseil municipal peut décider à l'unanimité de voter à main levée.

Nombre de votants : ... 22
À déduire (abstention) : … 0
Nombre de suffrages exprimés : ... 22

La liste A obtient : 22 vote favorable

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Après en avoir débattu et délibéré,

Envoyé en préfecture le 16/06/2026
Reçu en préfecture le 16/06/2026
Publié le
ID : 022-933478075-20260605-20260605091-DE

DECIDE :

Article 1 : fixer à 16 le nombre des membres du conseil d'administration,

Article 2 : proclamer les membres de la liste A :

- ROBERT Annie, MARTEIL Fanny, BOSCHET Emanuelle, LE PERSON Christine, STEPHAN Hervé, JOUVIN Gisèle, JOLIVET Soizic, BELLAMY Dominique

Article 3 : Préciser que le Maire nommera par arrêté les 8 personnes non-membres du conseil municipal qui participent à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune et qui intégreront le conseil d'administration du CCAS,

Article 4 : ampliation de la présente décision sera adressée à :

- Monsieur le préfet des Côtes d'Armor

Pour extrait certifié conforme
Plumieux, le 09 juin 2026
Le Maire, Sébastien QUINIO



Pour : 22 ; Contre : 0 ; Abstention : 0

Affiché en Mairie le 09 juin 2026
Transmis en Préfecture le 16 juin 2026